

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) annuelle du 02 avril 2020 par visioconférence.

Vérification du quorum :

Les 6 départements et les membres directs (licenciés comité) étant représentés par leurs porteurs de voix ci-dessous en gras, le quorum est atteint. Nombre de voix : 157.

L'assemblée peut délibérer valablement.

A noter que selon [l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19](#), le comité peut procéder à l'AG à distance sans que cela soit prévu explicitement dans ses statuts.

Présents : **Alain BAUHARDT (CDRP 06)**, , Alain BUFFARD, Lexie BUFFARD, Jacqueline CASSET, André CHABOT, **Joel CHARNAVEL (CDRP 04)**, **Marianne CLARTE (CDRP 13)**, Pierre DELOUSTAL (audio nous quitte), Gérard DRAA, **Bernard FATATO (CDRP 84)**, **Gilles FLOUW (CDRP 05)**, Jean-Yves GANNE, Michel GEISER, **Jacky GUILLIEN (membres directs)**, **Marie-Claire GUILLIEN (CDRP 83)**, Jean-Luc HOFFMANN, Robert LOTS, Guy MATIGNON, Philippe TORT, Jacques ROUX, Françoise ROUQUETTE, Thomas NEGRE, Anastasia MOULIN.

Séance ouverte par le Président à 14h00.

ORDRE DU JOUR

- **Vote sur l'augmentation d'un euro de la licence 2020-2021 à l'AGO fédérale**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos, quitus au trésorier**
- **Approbation du budget prévisionnel**
- **Résultat du vote électronique de l'élection des représentants à l'AGO fédérale**
- Informations diverses.

Comité Régional de la Randonnée Pédestre de Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

21 avenue de Mazargues 13008 MARSEILLE

Tél. : 04 91 24 43 41 / 07 71 02 97 44

Site internet : <http://paca.ffrandonnee.fr>

Courriel : paca@ffrandonnee.fr

Siret 447 949 660 00040

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre—64 rue du dessous des berges – 75013 Paris, n d'immatriculation : IM075100382

Les votes :

1. Pour l'augmentation de la licence fédérale : le CDRP 06 vote contre, les autres membres votent pour. Acceptée avec 130 voix/157.
2. Approbation des comptes de l'exercice clos et du report du bénéfice sur le budget suivant.
Approuvés à l'unanimité.
3. Approbation du budget prévisionnel. Approuvé à l'unanimité.
4. Résultat du vote électronique de l'élection des représentants à l'AGO fédérale. Le porteur de voix Jacky GUILLIEN et deux délégués, Jean-Yves GANNE et Michel GEISER, sont élus à l'unanimité.

Les informations diverses : seront transmises sur un document annexe.

Annexes :

- 1) Extrait de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020
- 2) Bilan 2019
- 3) Compte de résultat 2019
- 4) Budget 2020 approuvé CD 2 octobre 2019
- 5) Rapport financier sur les résultats du budget 2019
- 6) Commentaires sur le projet du budget 2020
- 7) Rapport du vérificateur aux comptes
- 8) Les informations diverses

Secrétaire général
Robert LOTS

Président
Jacky GUILLIEN



LOTS



Comité Régional de la Randonnée Pédestre de Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

21 avenue de Mazargues 13008 MARSEILLE

Tél. : 04 91 24 43 41 / 07 71 02 97 44

Courriel : paca@ffrandonnee.fr

Site internet : <http://paca.ffrandonnee.fr>

Siret 447 949 660 00040

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre—64 rue du dessous des berges – 75013 Paris, n d'immatriculation : IM075100382